

Cameroun

Quatrième session du GTEPU, 2-13 février 2009

Informations présentées au GTEPU

Le **Rapport national** [A/HRC/WG.6/4/CMR/1] met en évidence la protection constitutionnelle des PA (§ 8).

Dans la **Compilation des documents onusiens** [A/HRC/WG.6/4/CMR/2],

- le RSPA et deux autres titulaires de mandats au titre des procédures spéciales (§ 36) soulignent un **vol massif des terres en violation des droits des éleveurs mbororo** [A/HRC/8/4/Add.1, § 64-66].
- Un rapport de l'OIT de 2007 a révélé que **de nombreuses communautés pygmées sont considérées comme la propriété de leurs voisins bantous, car l'État ne les reconnaît pas, au détriment de leur capacité à posséder des terres et à participer à la prise de décision**; en raison de la saisie de la plupart des terres et forêts traditionnellement utilisées par **les communautés pygmées, celles-ci dépendent de plus en plus du travail salarié et beaucoup font l'objet de servitude pour dettes et sont sous-payés** (§ 37).
- Un Comité d'experts de l'OIT a demandé toutes les informations relatives aux mesures prises pour améliorer les conditions de vie et de travail des PA (§ 38).

Dans le **Résumé des renseignements des parties prenantes** [A/HRC/WG.6/4/CMR/3],

- CNDHL déclare que les Pygmées, les Mbororo et d'autres PA sont victimes de sous-scolarisation, de pauvreté, d'exploitation, de dépossession de terres et de manque d'accès dans les domaines de la santé, de l'eau, de l'électrification et des infrastructures routières (§ 36). Le CED informe que les Baka, les Bakola et les Bedzang ne sont reconnus ni par l'État ni par la gestion forestière privée, et ce, malgré leur reconnaissance internationale et leur protection constitutionnelle; ils sont maltraités et discriminés car les dispositions législatives et réglementaires ne prennent aucune de leurs spécificités en compte (§ 37). En devenant sédentaires, les Pygmées sont simplement hébergés sur les territoires des villages bantous, ce qui contribue à dénier leurs droits fonciers ancestraux et le statut légal de leurs villages; la création de nouvelles zones protégées entraîne leur expulsion sans leur consultation, et souvent sans compensation (§ 38). La participation des PA à la vie politique, leur accès à la justice et à l'éducation sont freinés par l'absence de pièces d'identité; les PA des forêts accèdent difficilement aux soins de santé et ont un niveau d'instruction très faible en raison de leur extrême pauvreté, des obstacles linguistiques et de leur mode de vie de chasseurs-cueilleurs (§ 39). Le Cameroun doit respecter ses obligations internationales relatives aux PA, prendre le mode de vie des PA en compte, rassembler des données statistiques sur la situation des PA et s'assurer de la participation effective des PA aux prises de décision (§ 40).

Parmi les **questions présentées à l'avance** au Cameroun, le Danemark s'enquiert des obstacles à la mise en oeuvre des normes internationales relatives aux PA.

Document final

Dans le **Rapport du GTEPU** [A/HRC/ 11/21], le Cameroun rappelle sa participation à l'adoption de la Déclaration (§ 9). Le Saint-Siège note que la non reconnaissance des communautés pygmées dans les structures administratives camerounaises a des conséquences directes sur leurs droits économiques et politiques (§ 21). Les Philippines encouragent une inscription plus importante des enfants autochtones à l'école primaire (§ 35). Le Niger s'enquiert de la corrélation entre l'éducation des filles et le statut des femmes dans les communautés autochtones (§ 66). Le Botswana s'enquiert du traitement de ces PA vis-à-vis des autres communautés ethniques (§ 69).

Parmi les **recommandations** du rapport appuyées par le Cameroun (§ 76), les Philippines recommandent de se concentrer sur l'accès des PA aux services de santé (32). La France, l'Afrique du Sud et le Mexique recommandent d'observer les dispositions internationales pour résoudre la situation des Pygmées et des Mbororo, surtout en ce qui concerne leurs droits de propriété foncière, ainsi que la compensation et le ré - établissement en cas de retrait forcé (37).

Parmi les recommandations examinées par le Cameroun (§ 77), le Mexique recommande la ratification de la Convention 169 de l'OIT (3); et le Saint Siège recommande la promulgation d'une loi pour les droits fonciers des

communautés pygmées (7).

Dans sa **réponse** [A/HRC/ 11/21/Add.1], le Cameroun refuse les deux recommandations, en expliquant que la plupart des dispositions de la Convention 169 se retrouvent dans sa législation nationale, tandis que les autres sont en conflit avec son unité nationale et son intégrité territoriale; et que sa législation nationale fournit les garanties nécessaires aux droits fonciers.

Dans le **Rapport de la 11^e session du CoDH** [A/HRC/11/37, § 374-400], les États-Unis encouragent l'adoption d'une loi sur les droits fonciers des communautés pygmées (§ 391).

Liste des abréviations	
ACFN: Athabasca Chipewyan First Nation	FL: France Libertés – Fondation Danielle Mitterrand
ACHR: Asian Centre for Human Rights	FNS: First Nations Summit, British Columbia
ACPD: Action Canada pour la Population et le Développement	FORUMASIA: Asian Forum for Human Rights and Development
ADHOC: Cambodian Human Rights and Development Association	GCC: Grand Conseil des Cris
AHFD: Al-Hakim Foundation	ICERD: Convention internationale sur l'élimination de la discrimination raciale
AHR: Advocates for Human Rights	ICTJ: International Centre for Transitional Justice
AI: Amnesty International	IDMC: Internal Displacement Monitoring Centre
AIANZ: Amnesty International Aoteaora New Zealand	II: Interfaith International
AICT: Association internationale contre la torture	IITC: International Indian Treaty Council
AIPP: Asian Indigenous Peoples Pact	INET: Indigenous Network on Economics and Trade
AIRT: Aoteaora Indigenous Rights Trust	IOIRD: Organisation internationale de développement des ressources autochtones
AITPN: Asian Indigenous and Tribal Peoples Network	IPLPP-UA: Indigenous Peoples Law and Policy Program of the University of Arizona
APN: Assemblée des Premières Nations	IRPP: Institute on Religion and Public Policy
APNL: Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	IWA: Indigenous World Association
ATLP: Association Tourner la page	IWGIA: International Work Group for Indigenous Affairs
BABSEA: Bridges Across Borders South-East Asia	JOAS: Jaringan Orang Asal SeMalaysia
BARCADH: Centro Regional de Derechos Humanos «Bartolomé Carrasco Briseño»	KKF: Khmer Kampuchea-Krom Federation
BCM: Bar Council of Malaysia	KKKHRA: Khmer Kampuchea Krom Human Rights Association
CAPAJ: Comisión Jurídica para el Autodesarrollo de los Pueblos Originarios Andinos	LBT: Louis Bull Tribe, Canada
CAPDTC: China Association for Preservation and Development of Tibetan Culture	LCAC: Land Claims Agreements Coalition, Canada
CAT: Comité de l'ONU contre la torture	LCDP: Loi canadienne sur les droits de la personne
CCDE: Coalition canadienne pour les droits de l'enfant	LDL: Ligue des droits et libertés
CCDP: Commission canadienne des droits de la personne	LICADHO: Cambodian League for the Promotion and Defence of Human Rights
CDHUDP: Centro de Derechos Humanos de la Universidad Diego Portales, Chile	LIMEDDH: Liga Mexicana por la Defensa de los Derechos Humanos
CDPEO: Consorcio para el Diálogo Parlamentario y la Equidad, Oaxaca	LLIN: Lubicon Lake Indian Nation
CED: Centre pour l'environnement et le développement, Cameroun	MDH: Maison des droits de l'homme, RDC
CEDAW: Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes	MHFNZ: Mental Health Foundation New Zealand
CERD: Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale	MLA: Maya Leaders' Alliance, Belize
CESCR: Comité de l'ONU des droits économiques, sociaux et culturels	MNICR: Mesa Nacional Indígena de Costa Rica
CHS: Corporación Humanas – Santiago, Chile	MoCN: Montana Cree Nation
CISA: Consejo Indio de Sudamérica	NCHR: Norwegian Centre for Human Rights
CLN: Comité de Liberación 25 de Noviembre	NNHRCO-TDT: National Network of Human Rights Civil Organizations «Todos los Derechos para Todas y Todos», México
CMW: Comité de l'ONU des travailleurs migrants	NOC: Norwegian Ombudsman for Children
CNDH: Comisión Nacional de los Derechos Humanos, México	NWAC: Native Women's Association of Canada
CNDHL: Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés, Cameroun	NZEI: NZEI Te Riu Roa, New Zealand
COHRE: The Centre on Housing Rights and Evictions	NZHRC: New Zealand Human Rights Commission
COMANGO: Coalition of Malaysian NGOs in the UPR process	OCDH: Observatoire congolais des droits de l'homme
CPJ: Citizens for Public Justice, Canada	OCRDESCA: Organizaciones Civiles y Redes sobre la situación de los Derechos Económicos, Sociales, Culturales y Ambientales en México
CRC: Comité de l'ONU des droits de l'enfant	OCT: Observatorio Ciudadano – Temuco
CS: Cultural Survival	ODVV: Organization for Defending the Victims of Violence
CSI: Confédération syndicale internationale	OHRJC: Oromia Human Rights and Justice Council
CSW: Christian Solidarity Worldwide	OSCEPU: Organisations de la société civile pour l'EPU, Mexique
CTSFN: Confederacy of Treaty Six First Nations	RADDH: Rencontre africaine pour la défense des droits de l'homme
DHRCR: Defensoría de los Habitantes de la República de Costa Rica	RAIPON: Russian Association of Indigenous Peoples of the North
ECLJ: European Centre for Law and Justice	REDH-JV: Red de Encuentro Dominicano Haitiano Jacques Viau
ECN: Ermineskin Cree Nation	RSPA: Rapporteur spécial de l'ONU sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des populations autochtones
ECRI: European Commission against Racism and Intolerance	RSSG: Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU
EDUCA: Servicios para una educación alternativa, México	SCN: Samson Cree Nation
EHRCO: Ethiopian Human Rights Council	SPM: Société pour les peuples menacés

EIP: Association mondiale pour l'école instrument de paix FAFIA: Feminist Alliance for International Action FI: Franciscans International FIACAT: Fédération internationale de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture FIDH: Fédération internationale des ligues des droits de l'homme	SUHAKAM: Human Rights Commission of Malaysia TUPRF: Tibetan UPR Forum
--	--

Publié le 7 décembre 2010 7

UPDATE 92-93 doCip Juillet / Novembre 2010